

PROTOKOL KAKOBYE V KANADU  
L'UNION DES REPUBLICS SOCIALISTES SOVIETIQUES ET  
LE CANADA

Le Gouvernement du Canada a accepté le présent protocole d'armistice avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vertu de la Convention d'Armistice avec le Gouvernement britannique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques ont convenu de ce qui suit:  
1. L'Union Soviétique reconnaît l'indépendance de l'Etat de l'Alaska par le traité de commerce signé à Washington le 18 septembre 1924 et le traité de commerce signé à Moscou le 8 octobre 1941, en trois exemplaires, chacun en russe et en anglais, les textes anglais et russe faisant également foi.

ARCHIBALD CLARK KERR

Pour le Gouvernement du Canada: L. D. WILKES

Pour le Gouvernement des Etats-Unis des Républiques Socialistes Soviétiques: V. G. DEKANOZOV